### II - EOLIEN - potentiel de développement



#### L'objet éolien

\* 1 éolienne de 2 MW = 1500 foyers alimentés en moyenne (hors chauffage) Source : SER

Schémas d'ensemble d'une éolienne Hauteur totale: 120 m à 200 m Direction du vent **Plateforme** ~ 2400 m<sup>2</sup> Nacelle contenant le multiplicateur et le générateur du moveu Mât: 80 à 140 m Fondation Fondation: (ici non représentée) Cábles Cábles (Vue de face) (Vue latérale) Profondeur 3 à 4 m électriques électriques Diamètre ~ 20 m souterrains Chemin d'accès: 5 m

**GROUPE AALTO POWER** 

22

### 11 - EOLIEN - fiscalité



### L'énergie éolienne outil de développement des territoires

De nouveaux revenus fiscaux :

Un parc éolien est une entreprise qui est soumise à impôts (IFER, CVAE, CFE, TFPB)

Répartition entre le bloc communal (commune + CDC), département et région

Le montant moyen est de 11 000 € / MW / an (Source : SER)

Loyers pour les propriétaires (et les exploitants agricoles si agricole)

Montant : 3 500 € / MW /an

Loyers versés aux communes si foncier communal



POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Sous-traitance auprès d'entreprises locales pour les travaux

Terrassement et raccordement électrique

En moyenne la construction d'un parc de 5 éoliennes génère 500 000 € de retombées économiques locales et mobilise 20 emplois

# II — EOLIEN — fiscalité et loyers



# 7,87 € pu kiloural

Projet éolien - Scénario d'implantation théorique pouvant être modifié suivant les études environnementales, accoustiques, paysagères et aéronautiques

Base de 5 éoliennes de 3 MW soit un parc éolien de 15 MW

Recettes annuelles en €	Parcelles communalisées	Parcelles privées	Global	
Nombre de machines	2	3	5	
Loyers (à répartir entre le propriétaire et l'exploitant )	21 000	31 500	52 500	annuel
Convention d'utilisation et d'entretien des chemins communaux	3 000	4 500	7 500	annuel
Recettes fiscales sur la base de 11 000 € / an et / MW installé	13 200 20 % des recettes minimum	19 800 20 % des recettes minimum	33 000	annuel
Montant total annuel	Part communale uniquement 37 200	Part communale uniquement 55 800	93 000	annuel
Mesures d'accompagnement	at these beach and	e osavi i		
Participation à une centrale PV en €  Sous réserve d'études plus approfondies, le Chiffre d'affaires	100 000	50 000	150 000	Un versement
annuel généré est d'environ 10 % du montant investi	10 000	5 000	15 000	annuel
Soit un revenu potentiel annuel de :	47 200	60 800	108 000	€
Par éolienne et par an	23 600	20 267	21 600	€

### IV – Démarche proposée



### Comment avancer ensemble?

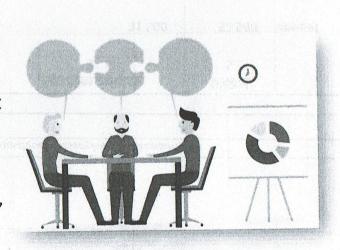
- Consultation des collectivités concernées
- Obtention d'informations sur les propriétaires et exploitants fonciers La Commune a-t-elle des terrains?
- Pré-consultation auprès des services de l'Etat (ARS DGAC Armée DREAL ....)
- Mise en place d'un comité de pilotage du projet avec l'ensemble des parties prenantes

### Axes de Synergie sur le territoire

Possibilité de projets participatifs :
 Partenariat avec les collectivités qui peuvent participer au capital de la société de projet

Ouverture du capital aux citoyens à la fin du développement possible

Accompagnement au développement durable : Démarche multi-énergies - lutte contre la précarité énergétique, interventions pédagogiques

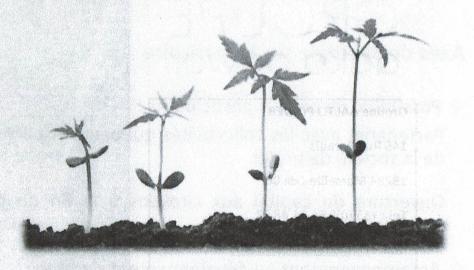




## doinets are to a bridge.

#### Projet éolien

- 1 Avis des élus
- 2 Prise de contact avec les propriétaires et exploitants
- 3 Lancement des études





## Merci de votre attention



**Groupe AALTO POWER** 

146 Rue Paradis

13294 Marseille Cdx 06

Tel: +33 (0)9 66 81 48 73

Mail: contact@aaltopower.fr

Site internet: www.aaltopower.fr

